



ivre à Laversines

ÉTÉ 2021



Laversines

Bulletin
Municipal

133

Rétrospective



OLIVIER DASSAULT
Une dernière
visite officielle

5

Laversines et ses racines



**Les pompiers
d'autrefois**

7

Vie Municipale



ENVIRONNEMENT
Gestion des
déchets

11

Edito p 3

Rétrospective p 4-6

- Commémorations
- Environnement
- Animations
- Hommage
- Médiathèque
- Culture

Laversines et ses racines p 7

- Les pompiers d'autrefois

Zoom p 8-9

- De nouveaux équipements informatiques pour l'école
- Une campagne de sensibilisation à la gestion des déchets
- Les actions du Service Animation

Vie municipale p 10-13

- Élections
- Investissements
- Savoir vivre ensemble
- Environnement
- Pôle Santé
- Travaux
- Communication
- École
- Solidarité

Associations p 14

- Tennis Club de Laversines
- Les Puits Loups
- Club de l'Amitié
- ARPE

Infos Pratiques p 15

Agenda p 16



Directeur de la publication :
Marie-Manuelle JACQUES

Rédaction :
Michèle CRIGNON - Emilie DOUZINEL
Marie-Manuelle JACQUES
Joëlle MAROT - Gisèle MOURET

Commercialisation :
L'Atelier de Com

Conception et réalisation :
POLYSERVICES

Photos :
Mairie de Laversines - Gisèle MOURET
Freepik.com

Mairie de Laversines
Rue Saint-Martin - 60510 LAVERSINES
Tél : 03 44 07 71 13
Mail : mairie@laversines.fr
Retrouvez la ville : www.laversines.fr

Coordonnées des élus :
Marie Manuelle JACQUES, Maire - 06 83 64 94 82
Hervé CARON, 1^{er} adjoint - 06 11 10 22 03
Michèle CRIGNON, 2^e adjointe - 06 30 91 09 42
Régis LADANT, 3^e adjoint - 06 77 05 42 75



Madame, Monsieur, Chers Laversinois,

L'épidémie COVID-19 a changé le cours de nos vies. Une année s'est écoulée et nous vivons au rythme de couvre-feux et de confinements, ces dispositions ayant pour objectif de juguler l'épidémie. C'est par une vaccination massive et en nous protégeant que nous pourrions revenir à la normalité.

Déjà un an que l'équipe qui s'est présentée à vous, travaille pour appliquer le programme du mandat. Dans un contexte difficile, nous avons néanmoins engagé les principales promesses.

A ce titre, nous avons récemment fait l'acquisition d'équipements numériques pour notre école. La rénovation de notre éclairage public par des lampes LED nous occupera cet automne. Les travaux de réfection de la salle des fêtes débiteront cet hiver pour une durée de 5 à 6 mois environ.

Notre église est également au cœur de nos préoccupations : en juin, nous démarrerons le long et délicat travail de rénovation des vitraux et une étude est également en cours pour procéder à des travaux de mise en sécurité de l'installation électrique.

La rénovation des courts de tennis a été réalisée en mai.

Et d'autres actions que je vous laisse découvrir ou redécouvrir au fil des pages de ce bulletin ou du précédent numéro.

Le tout informatique n'est pas la seule solution, mais afin d'avoir une communication plus rapide et efficace, nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de la commune www.laversines.fr.

Au niveau des finances, fidèle à ses engagements, le Conseil Municipal a approuvé le 30 mars 2021, le compte administratif 2020 de la commune qui fait apparaître un excédent de 365 280,88 € sur l'exercice. Le budget primitif 2021 a été approuvé sans augmentation du taux d'imposition communal et ce, malgré toutes les difficultés liées à la crise sanitaire qui impacte notre budget.

La période que nous traversons ne nous permet pas de communiquer en présentiel avec vous comme nous le souhaiterions et nous le regrettons. Plusieurs réunions publiques que nous pensions mener à vos côtés n'ont pu se tenir, c'est une question de temps, de report.

Je ne pouvais pas terminer cet édito sans rendre hommage à notre député Olivier DASSAULT qui nous a quitté de façon tragique le 7 mars dernier.

Le 6 mars, nous étions ensemble, Oliver DASSAULT était présent dans notre village pour nous apporter son soutien, comme il savait si bien le faire.

Le Conseil Municipal et moi-même attendons avec impatience une « sortie de crise » pour revivre et nous retrouver.

*Nous vous souhaitons à toute, et tous
une belle période estivale.*

Pompes funèbres - Marbrerie

HEURTEVENT

Une entreprise familiale à votre service

- Contrats obsèques
- Caveau pour le jour des obsèques
- Cercueils, soins, services, transports
- Monuments funéraires
- Articles funéraires :
Plaques, fleurs artificielles, vases, jardinières...
- Salon à disposition

Suite à un décès,
nous pouvons intervenir
en hôpitaux, maison de retraite, domicile
24h/24 - 7J/7 - Permanence

4 FUNÉRARIUMS À VOTRE DISPOSITION

SAINT-PAUL

21 rue de l'Abbaye

03 44 82 20 57

BEAUVAIS

Avenue P. et M. Curie
11 avenue B. Palissy

03 44 02 71 79

MÉRU

65 rue Roger Salengro

03 44 52 34 30

GOURNAY

19 rue de Ferrières

02 35 09 98 13

En ce printemps 2021, deux commémorations ont eu lieu dans notre commune. La journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation le dimanche 25 avril et la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe le 8 mai.

...Du 25 Avril



La tragédie des camps de concentration nazis et le courage de ceux qui ont lutté pour la sauvegarde de la dignité humaine doivent rester présents dans les mémoires. Il est important de le donner en partage aux générations suivantes afin de les inciter à rejeter toute manifestation de haine, inspirée de considérations ethniques, religieuses, culturelles ou nationalistes. C'est un appel à œuvrer pour un monde de paix dont l'Europe doit demeurer le symbole.



...Du 08 Mai



Pour le 76^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai, notre commune a rendu hommage à tous les soldats, aux résistants et à tous ceux qui ont uni leurs forces pour combattre le fascisme et le nazisme. Hier comme aujourd'hui, nous nous tenons debout face aux épreuves et aux crises du temps.

Lors de ces commémorations, des gerbes ont été déposées sur le monument aux morts et des discours remplis d'émotion ont été lus. Merci encore à Antonin, d'avoir accepté d'être le représentant de tous les enfants en lisant le discours de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et des victimes de guerre).



Dépôt d'une gerbe par Antonin et Anne Fumery, Conseillère Départementale



LE BLEUET DE FRANCE

La campagne de collecte du 8 mai pour le Bleuets de France ne pouvant avoir lieu dans le respect des prescriptions sanitaires, s'effectuera principalement par une collecte numérique.

Cette année, le Bleuets portera un projet lié aux maisons ATHOS, programme de prise en charge des blessés de l'armée de Terre, en contribuant à l'achat d'un voilier. Amarré au port de Toulon, il permettra d'accueillir des blessés, et à terme des veuves, pupilles de la Nation, et victimes d'actes de terrorisme, pour des stages de reconstruction et d'accompagnement.

A cet effet, vous trouverez, ci-dessous, le lien vers cette **collecte en ligne** : <https://www.onac-vg.fr/nos-projets/un-voilier-pour-les-blesses>

Mais savez-vous pourquoi nous faisons des commémorations ?

Une commémoration est une cérémonie officielle organisée pour conserver la conscience nationale d'un événement de l'Histoire et servir d'exemple et de modèle. Elle rassemble les citoyens afin de conforter la mémoire collective.

Les commémorations portent souvent sur des événements heureux, comme la fin d'une guerre, l'abolition d'une loi discriminante, les prouesses d'un inventeur ou d'un héros. Cependant elles tendent à être supplantées par celle du devoir de mémoire qui porte sur des événements plus douloureux.

Environnement

Formation du personnel au tri des déchets

La municipalité souhaite améliorer les pratiques environnementales dans les services municipaux et pour se faire, nous avons débuté cette démarche par l'installation de corbeilles de tri dans tous les services de la commune : secrétariat, école, services d'animation...

Afin de mieux appréhender le sujet, le personnel communal a suivi une formation sur la réduction et le tri des déchets réalisée par le Service Cadre de Vie de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Pour aider le personnel d'entretien, les enfants de l'école ont également été sensibilisés au tri (cf ZOOM)



Commémorations

Animations

Le mardi gras

La municipalité avait la volonté de fêter cet évènement avec les enfants de la commune. Privés de nombreuses choses par la crise sanitaire, les enfants avaient besoin de s'investir dans un projet.

En partenariat avec la Ligue de l'enseignement, la décision a été prise d'organiser cette journée dans le strict respect des gestes barrières.

Les enfants ont donc préparé un spectacle, pour un public intergénérationnel certes réduit mais conquis...

Chaque groupe d'enfants est resté dans

sa salle afin d'éviter tout brassage, et le public a pu évoluer dans la cour de la MIE pour découvrir les scènes successives.

Pour les remercier de leur investissement, Emilie Douzinel, conseillère municipale a réalisé 150 crêpes dans des conditions d'hygiène strictes.

Un grand merci à elle, aux animateurs et aux enfants qui ont su s'adapter et réaliser un spectacle de qualité.

Une journée bien sympathique, originale dans sa conception, qui prouve que tout est possible pour faire plaisir aux enfants.



Les crêpes faites « maison »



Groupe des Maternelles



Groupe d'Élémentaires



Groupe de Cours Moyens

Hommage

Une dernière visite officielle

Le samedi 6 mars 2021, Olivier DASSAULT, Député, était dans notre village pour nous féliciter de notre dynamisme et nous soutenir par le biais de sa fondation.

Il a, à l'occasion de cette rencontre ensoleillée, remis un chèque au Tennis Club de Laversines pour la rénovation de ses courts, deux draisiennes pour les enfants de Maternelle de l'Ecole Communale, et inauguré le nouveau semoir à sel, pour lequel nous avons obtenu une subvention.

Ce fut un agréable moment partagé avec Olivier PACCAUD Sénateur et Anne FUMERY Conseillère Départementale, mais nous ne pouvions imaginer que ce serait la dernière visite officielle que Monsieur Olivier DASSAULT effectuerait avant son tragique accident du lendemain.

Nous tenons à le remercier, ainsi que sa fondation, pour les nombreux soutiens à notre commune depuis 1988 et pour sa simplicité de communication.



Urban training

Les samedis matin, selon un calendrier accessible sur l'AGENDA du site internet de la mairie, des séances de coaching et de remise en forme sont proposées aux adultes par le Service Animation de la Commune.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe !



Parcours d'orientation et défis « familles »

Succès pour ces animations ! Durant le week-end de Pâques et les vacances d'Avril, des courses d'orientation ont été proposées par le service animation. Vous avez été nombreux à relever les défis sportifs et touristiques. Plus de 220 participants, de tous âges et toutes conditions physiques. Félicitations à tous !





Pourquoi sauvegarder les abeilles ?

Non seulement elles assurent la survie des plantes et des cultures mais les abeilles participent également au maintien de la biodiversité. Elles permettent au monde animal de continuer à vivre : rongeurs, reptiles, oiseaux et mammifères n'existeraient plus sans la présence d'abeilles.

L'abeille jouant un rôle fondamental dans le processus de pollinisation, sa disparition menacerait de nombreuses cultures et espèces végétales. Il existe un grand nombre d'insectes pollinisateurs comme les bourdons, les papillons..., mais seules les abeilles assurent la plus grande part de la pollinisation. Des espèces telles que pommiers, cerisiers, oignons ou encore le coton dépendent à plus de 90% de la pollinisation par l'abeille

Lancement d'une grainothèque

Venez apporter vos graines de légumes ou fleurs que vous avez en grande quantité pour les mettre à disposition des autres jardiniers !

Dans une enveloppe identifiez ces graines et déposez-les à la médiathèque.

En retour vous pourrez regarder ce que les autres ont déposé et choisir de nouvelles semences pour votre jardin ou vos balconnières !



Médiathèque

La ruche pédagogique



Du 12 mars au 12 avril, la médiathèque invitait petits et grands à découvrir la vie des abeilles. A la médiathèque, pour quelques minutes ou quelques heures, seul ou en petit groupe, les visiteurs pouvaient passer un moment divertissant et instructif. Découvrir ou redécouvrir l'abeille, tout savoir sur les gestes de l'apiculteur, tester ses connaissances avec des quiz adaptés à tous les niveaux.

Dans le cadre du périscolaire, les enfants en groupes, ont pu découvrir et participer aux ateliers pédagogiques avant que le nouveau confinement n'interrompe l'évènement le 3 avril.

Le but était d'interpeller le public jeune et moins jeune sur les enjeux du respect de la biodiversité et de la sauvegarde de l'abeille avec des vidéos interactives, des quiz ludiques et des sons divers. Le tout était d'un réalisme époustouffant.

Exposition interactive sur le monde du polar

Belle découverte pour cette animation menée à la médiathèque en ce début d'année. Une quarantaine de personnes a pu mener l'enquête intitulée « Qui a tué M. Lemaure ? ».

Munis d'une tablette les lecteurs et visiteurs ont pu relever les indices au fil des panneaux interactifs et vivre une expérience originale autour du monde du polar.

Culture

Rencontre d'artistes

Un projet intercommunal en itinérance autour de la photographie a débuté à Laversines.

La camionnette OBSCURA permet de découvrir le monde de la photo.

Un premier rendez-vous avec la jeunesse Laversinoise a eu lieu début mars et les autres rencontres sont reportées du fait de la crise sanitaire...



Installation d'une boîte à livres

Le samedi 6 mars, le Lyons Club Cathédrale de Beauvais est venu inaugurer la première Boîte à livres pour les communes rurales, fabriquée par des élèves du Lycée Corot à Beauvais. De nombreux livres sont mis à la disposition de tous et concernent tous publics : enfants, jeunes et adultes.

Le principe est simple : à tout moment vous venez emprunter un livre et en remettre un nouveau à la disposition des autres emprunteurs ! Le but étant que la boîte propose toujours de nouveaux livres pour ceux qui veulent en emprunter, mais ne sont pas forcément disponibles aux horaires de la médiathèque.

Venez partager les livres que vous avez aimé mais dont vous ne savez plus quoi faire !

Vous trouverez la Boîte à livres entre l'aire de jeux pour enfants et les tennis, un nouveau loisir disponible et accessible à tous et à tout moment !

LA LECTURE procure du plaisir et diminue le stress : PARTAGEONS-LA ENSEMBLE !!!!!



Aux côtés des élus, le président du Lions Club M. Levasseur Bruno et sa prédécesseure M^{me} Trubert Marie-Claire dont nous avons appris avec peine le décès récent.

Les pompiers d'autrefois

À l'origine, les premiers corps de Sapeurs-Pompiers ont été créés sous Napoléon 1er, avec la devise « Sauver ou périr ». Leur Patronne est Sainte Barbe, fêtée le 4 décembre.

À Laversines à cette époque la majorité des maisons étaient construites en torchis et bois, et certaines avec des toits de chaumes. Les flammes se propageaient rapidement et le village vers 1806 a subi un important incendie.

Les pompiers étaient appelés à l'aide du tocsin et possédaient une pompe à bras. L'eau nécessaire à l'extinction des feux était puisée dans la mare ou la rivière la plus proche. La pompe était remise dans l'ancienne église St Germain où des Offices ont été rendus jusqu'à la Révolution. Les tuyaux étaient mis à sécher sur des bâtons de bois plantés dans le mur de l'école des filles.

En 1937, la municipalité fit l'acquisition d'une nouvelle motopompe plus moderne ; Elle fût nommée ANDREA et son baptême a eu lieu le 25 Avril de cette même année. Elle ne nécessitait plus que 20 pompiers pour la faire fonctionner au lieu de 25.

Après la deuxième guerre mondiale, il y eut une réorganisation du Corps de Sapeurs-Pompiers, avec un nouveau règlement strict établi pour le recrutement, la discipline, l'habillement et le matériel. Le nombre des membres était alors de 15, pour un engagement de 5 années renouvelables. Leurs formations étaient assurées 5 fois par an par des manœuvres qui avaient lieu le dimanche après-midi, de surcroît en uniforme !

Ils étaient appelés pour des incendies d'habitations, des feux de meules de paille en plaine, et aussi pour des essaims de guêpes. Ils participaient également aux diverses commémorations.

À partir des années 60, les pompiers de Laversines ont commencé à avoir l'aide des centres de secours de Bresles ou de Beauvais.

Le 3 Mai 1974, le Préfet a décidé la dissolution du Corps de Sapeurs-Pompiers et la motopompe a été vendue.

À Laversines, Monsieur Michel SYSA se souvient encore de cette époque pour avoir participé à ces opérations. Il a été affecté à ce Corps pendant environ 15 ans.

Nos anciens sont notre mémoire vivante, il est toujours intéressant de les écouter.



La motopompe ANDREA



Michel SYSA



ENFANCE, JEUNESSE ET ÉDUCATION

De nouveaux équipements informatiques pour l'école

La commune de Laversines a répondu à deux appels à projet (Label Écoles Numériques 2020 et Plan de relance - Pour un socle numérique dans les écoles élémentaires).

Inclure le numérique dans les salles de classe est un enjeu important dans l'apprentissage, et permet d'accéder à de nouvelles méthodes d'enseignement pour favoriser l'interactivité et le plaisir d'apprendre en réduisant les difficultés scolaires.

En collaboration avec la Directrice de l'école et les enseignants, ainsi que l'Enseignant Référent aux Usages du Numérique, Monsieur Pellissier, (un Laversinois), nous avons établi un projet global pour notre école.

C'est ainsi que chaque classe primaire a été équipée d'un vidéoprojecteur interactif avec un ordinateur dédié ainsi

que d'un visualiseur.

La deuxième phase consiste en l'acquisition de 10 tablettes numériques pour travailler en classe entière, ou bien éventuellement en petit groupe, grâce aux casques. Nous espérons acquérir ces équipements pour l'année scolaire 2021-2022.

Un abonnement à l'Espace Numérique de Travail permettra également d'assurer la continuité pédagogique avec les enfants mais aussi avec les parents. Nous avons malheureusement expérimenté la nécessité de ces relations pendant les périodes de confinement !

Nous souhaitons que ces investissements pour les enfants de notre commune permettent à chacun de favoriser les apprentissages et de développer leurs compétences.

Paroles d'enfants

Eden, Camille, Lenny, Louana, Adèle, Andréa, Kessy et Thomas voulaient absolument nous faire part de leurs expériences positives lors d'une rencontre avec eux :

« C'est plus facile d'écrire au tableau avec les lignes, c'est comme dans le cahier » ; « maintenant tout le monde veut aller au tableau » ; « on voit beaucoup mieux » ; « la maîtresse peut montrer le livre à tout le monde en même temps » ; « on peut écouter des histoires enregistrées » ; « c'est trop bien ! » ; « plus besoin de feutre » ; « la maîtresse peut écrire au tableau avec son ordinateur » ...

Les enfants enthousiastes remercient la mairie d'avoir acheté ces équipements !



Prise en main des VPI (vidéo projecteur interactif) par l'équipe enseignante

Une campagne de sensibilisation à la gestion des déchets

Après avoir formé les employés communaux sur l'importance de la réduction et du tri des déchets, différentes animations ont été programmées auprès des enfants scolarisés en classe de CM1-CM2 et dans le cadre du périscolaire pour les autres classes primaires.

Protéger son environnement est un acte citoyen de tous les jours.

Que ce soit à l'école ou dans le cadre des activités de loisirs, il est important de sensibiliser les enfants au respect de leur environnement, ces animations étaient une façon de les responsabiliser.

Des élèves de la classe de CM1-CM2 se sont portés volontaires pour être les éco-ambassadeurs dans l'école. Ils ont apportés aux autres classes les corbeilles de pré-collecte en expliquant aux plus jeunes comment et pourquoi trier les déchets.

D'autres enfants ont identifié des objets qu'ils pouvaient récupérer à la maison pour faire du réemploi et diminuer ainsi les déchets (boîtes à lait, bouteilles et boîtes de conserves).

Leur participation très active à ces animations renforce notre volonté d'aller encore plus loin dans cette démarche écoresponsable pour laquelle nous espérons faire participer le plus grand nombre lors de la Semaine Bleue et du Développement Durable.



Fabrication d'un sac pour les œufs de Pâques avec les anciennes visières de l'école



Les actions du service animation

Le Service d'Animation de la Commune de Laversines est composé d'une équipe de trois personnes particulièrement dynamiques : Cécile, Sébastien et Marjorie. Ils proposent beaucoup d'activités aussi bien durant les vacances que pendant l'année scolaire sur les temps de la pause méridienne et les mercredis.

Voici un petit tour de leurs actions auprès de nos enfants et de nos jeunes !

Enfance

L'accueil périscolaire propose aux enfants des activités pédagogiques autour de :

La biodiversité

- Découverte des abeilles via « la ruche numérique » outil pédagogique interactif ainsi qu'une visite d'exposition à la médiathèque
- Projet « protégeons les hirondelles » : mise en place d'un bac à boue, observation et étude des oiseaux migrateurs, fabrication de nichoirs de jardin pour faire une mini station d'observation
- Réalisation d'une fresque symbolique pour le respect de la biodiversité
- Plantations pour réaliser un mini potager

Les nouvelles technologies

- Réalisation de films (court métrage) et d'interviews avec initiation au montage vidéo
- Initiation au montage photos
- Réalisation d'un film « stop motion »

Le sport « Groupes vitaminés »

- Découverte du dodgeball (inspiré des règles de jeux de la balle aux prisonniers) et du hockey sur gazon.



Jeunesse

Les adolescents de la commune sont très présents aux différentes activités proposées lors des vacances scolaires. Une permanence se déroule au sein de la médiathèque régulièrement le jeudi. Elle leur permet de se retrouver pour élaborer ensemble des projets d'animation les concernant, ou bien pour les accompagner dans un projet individualisé.

Lors des vacances de février, 21 inscrits âgés de 12 à 17 ans ont participé au projet « un repas presque parfait ». Des activités ludiques et pédagogiques autour de l'équilibre alimentaire, le savoir-faire, et l'apprentissage de la

cuisine, mais également l'importance d'avoir une activité physique régulière avec la pratique de nombreux défis sportifs sur ces deux semaines d'animation.



DISPOSITIF « PASS'PERMIS »

Depuis début janvier, 5 jeunes bénévoles ont été accueillis au sein de nos différentes structures. En échange de 70 heures de bénévolat, le Conseil Départemental rembourse une partie du permis à hauteur de 600€.

VACANCES D'ÉTÉ 2021

- Du 07 juillet au 06 août une programmation d'activités multiples et variées est proposée aux jeunes. Le programme déjà distribué reste disponible sur le site internet, en mairie et sur la page Facebook animation de Laversines.

- Un projet « FAIS TA VALISE » s'adresse aux jeunes qui souhaitent partir en autonomie (entre amis ou en famille) mais qui auraient besoin d'une aide matérielle d'équipement ou d'accompagnement.

Les informations pour ces actions sont à découvrir sur le site internet de la commune : www.laversines.fr
Rubrique : TOURISME / LOISIRS - Enfance-Jeunesse



Vous pouvez suivre toutes ces activités sur la page FACEBOOK « Animations de Laversines »

Élections

Élection d'un nouveau député

À la suite du décès de Monsieur Olivier DASSAULT, député de la première circonscription de l'Oise, les électeurs sont appelés à élire un nouveau député le 30 mai 2021, et le 6 juin en cas de second tour.

Élections Départementales et Régionales

Les 20 et 27 juin 2021, les électeurs sont appelés à élire les nouveaux conseillers départementaux et régionaux.



Le bureau de vote de Laversines sera donc ouvert de 8h à 18h les dimanches des élections. Penser à venir avec votre justificatif d'identité, il est obligatoire et vous sera demandé.
10 personnes seulement pourront assister au dépouillement.

Investissement

Achat d'une parcelle reliant le lavoir et la place

La commune a acquis une parcelle de 3500 m² le 13 janvier pour un montant de 3500€.

Cet espace boisé se situe à côté du lavoir dit « A Jacquart » au fond de l'impasse.

Deux objectifs ont conduit à l'achat de cette surface : désenclaver le lavoir en reconstruction et établir un chemin de promenade qui pourra rejoindre la place du village en longeant l'étang près des tennis.

Le souhait est d'aménager un endroit salubre, propice à la détente et à la promenade.

Respect du voisinage

Pour le bien-être et la tranquillité de tous, quelques règles à respecter facilitent la vie privée de chacun et permettent une vie en collectivité bien plus agréable !



Limiter le bruit

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du Lundi au vendredi :
de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
Le samedi :
de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h



Bien stationner sur la voie publique

Un arrêté préfectoral prévoit le stationnement semi-alterné dans l'ensemble des rues de la commune.

- Côté des numéros IMPAIRS du 1^{er} au 15 du mois
 - Côté des numéros PAIRS du 16 au 31 du mois
- Il est strictement interdit de stationner **à cheval** ou **sur** les trottoirs sauf si un panneau de signalisation l'y autorise.



Ne pas faire brûler ses déchets

Par décret départemental, il est interdit de brûler des déchets ou autres, que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur. Ceci à cause de substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (particules fines notamment). Il faut tenir compte aussi des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) sans oublier le risque d'incendie (l'amende peut atteindre 450 €).



Savoir-vivre ensemble



Nos amis les chiens

Chaque propriétaire de chiens en promenade sur le domaine public (trottoir, espaces verts, voie publique, jeux réservés aux enfants) doit mettre en œuvre, par ses propres moyens, le **ramassage des déjections canines**. Le non-respect de cette consigne peut être sanctionné par une amende allant jusqu'à 450€ selon l'article R632-1 du code pénal et R541-76 du code de l'environnement.

En effet, les crottes de chien favorisent la prolifération des microbes et augmentent les risques de chute. Le nettoyage nécessite un budget conséquent car il requiert le déploiement de nos agents communaux.

Il est à déplorer que la place du village qui est accessible à tous pour le bien-être et le plaisir de chacun, soit régulièrement salie par des déjections canines. Respecter la propreté de la voie publique est primordial.

Tenir son chien en laisse dans les lieux publics est une obligation légale pour la sécurité de tous.



Ranger ses poubelles

Il est formellement interdit de déposer ses poubelles sur la voie publique en dehors des jours de collecte. Il est recommandé de les ranger dès que possible. Toutefois il est admis qu'elles le soient le soir même du jour de ramassage quand les personnes travaillent à l'extérieur.

MERCI aux personnes qui ont adoptés ces bons réflexes.

Ces règles de bon sens sont tout simplement du savoir vivre : à nous tous de les respecter pour notre plaisir individuel et collectif !

FAISONS DE NOTRE VILLAGE UN LIEU DE VIE AGRÉABLE

Environnement

Gestion des déchets

Déchets végétaux

Les déchets végétaux sont collectés du 1^{er} mardi du mois d'Avril jusqu'au dernier mardi du mois de Novembre inclus. Les sacs sont à sortir le lundi soir, à partir de 20h pour une collecte le lendemain matin à partir de 4h.

Ce service est destiné uniquement à collecter les petits volumes de déchets végétaux, et est limité à 7 sacs et 4 fagots ficelés, de moins de 1 mètre de long avec branches d'un diamètre inférieur à 5 cm.

Les déchets végétaux acceptés sont : tontes de gazon, feuilles, plantes, petits branchages. Il est strictement interdit de brûler ces déchets (Voir article "respect du voisinage").

Les sacs sont à retirer auprès du secrétariat de Mairie aux horaires habituels d'ouverture (lundi et jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30).

Collecte des encombrants

Cette collecte s'effectue **uniquement sur rendez-vous**. Ce service est exclusivement réservé aux personnes ne pouvant se rendre en déchetterie (personnes à mobilité réduite ou non véhiculées).

Elle est limitée à 3 mètres cubes par passage et par foyer, avec un seul rendez-vous par mois. Les éléments sont à sortir sur le trottoir avec le plus d'accessibilité possible.

Les encombrants acceptés sont : ferraille (vélo, gazinière hors service...), mobilier (literie, matelas hors d'usage...) déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Privilégier la reprise gratuite pour les appareils électroménagers : les distributeurs doivent reprendre les DEEE que leur cèdent les consommateurs lorsqu'ils achètent un nouvel équipement.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à consulter le site officiel de notre commune www.laversines.fr > VIE PRATIQUE / ENVIRONNEMENT

Pôle Santé

Quelques aménagements

Afin de sécuriser la sortie en voiture du parking du Pôle Médical, un miroir de sécurité routière a été installé le 24 février 2021.

Il est placé sur le trottoir de l'autre côté de la rue, face au stop, rendant ainsi une visibilité plus confortable.

Le Pôle Médical est maintenant pourvu d'un banc supplémentaire. Dès à présent, l'attente des patients en extérieur est rendue plus agréable, notamment en ce qui concerne les personnes qui éprouvent des difficultés à rester debout.



Horaires des déchetteries les plus proches

Bresles / Bailleul

Mont César RD 125 (route Bresles-Hermes)
Lundi : 14h - 16h50
Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 9h - 12h50 et 14h - 16h50

Velennes

Chemin vicinal n° 3
Lundi, Mercredi et Samedi : 14h - 16h50

Beauvais

6 rue Marius Doffroy
Du lundi au Samedi du 01/04 au 31/10 : 9h - 12h50 et 14h - 17h50
du 01/11 au 31/03 : 9h - 12h50 et 14h - 16h50
Dimanche : 9h - 12h50

Hermes

Rue du Moulin de L'Isle
Mercredi : 9h - 11h 50
Vendredi : 14h - 16h50
Samedi : 9h - 11h50 et 14h - 16h50

Collecte du verre

L'Agglomération du Beauvaisis procède fin mai au remplacement des bennes à verre situées à côté des terrains de tennis.

Un nouveau lieu de collecte est à votre disposition près du terrain de foot.



Vente d'un local au Pôle Santé

Madame Anne Gautier, infirmière, exercera à nouveau, à partir du 1er juin 2021 dans le local qu'elle occupait au tout début de la création du Pôle Santé au 2 Place des écoles.

Elle revient dans ce cabinet dont elle a maintenant fait l'acquisition.



Travaux

Sécurisation de la mare

Les travaux de mise en sécurité de la mare rue de Fouquerolles ont été réalisés le mardi 16 février 2021 par l'Entreprise Clôture Environnement.

Ces travaux prévus en janvier ont été finalisés un mois plus tôt.

C'est une clôture en panneaux rigides verts avec un portail de 4 mètres afin de laisser un accès pour le nettoyage.

Le but était de combiner la sécurité et de conserver la valeur paysagère.



Mares d'hier et d'aujourd'hui

Une mare est une étendue d'eau de petite taille, le plus souvent de quelques dizaines à quelques centaines de mètres carrés (5 000 m² au maximum). Sa faible profondeur, ne dépassant généralement pas deux mètres, permet à l'ensemble du fond imperméable de bénéficier des rayonnements du soleil, et aux végétaux aquatiques de s'y enraciner. La mare peut s'assécher une partie de l'année. Au cœur des villes et des villages, au sein des prairies, des champs cultivés ou encore en sous-bois, la mare est un élément paysager caractéristique de nos territoires. Elle est le témoin de pratiques agricoles et sociales ancestrales. Une mare offre un écosystème singulier.

Si certaines mares ont une origine naturelle, la plupart ont été creusées par l'homme, qui y trouvait l'eau, indispensable à sa survie et à celle de son bétail. Autour de la mare s'organisaient de multiples activités : domestiques (cuisine, toilette, lessive), agricoles (élevage, cultures) et artisanales (vannerie, forge, etc.). La mare était également aménagée pour la chasse, ou encore pour lutter contre les incendies. Certaines mares sont apparues suite à l'extraction de ressources minérales, d'autres sont des vestiges de trous d'obus. Bien que certains de ces usages aient aujourd'hui disparu, la mare reste un élément identitaire du paysage local, un point de repère dans notre environnement quotidien, une composante multifonctionnelle de notre cadre de vie.

Les vitraux de l'église



A partir du mois de juin, Monsieur Brissy, Maître Verrier, va continuer la restauration complète de tous les vitraux de l'église.

Cet artisan avait déjà procédé à celle du vitrail situé au-dessus de la petite porte, côté rue.

Cette action de restauration, d'environ 30.000 €, peut être lancée grâce à une subvention accordée par le Conseil Départemental, et la participation financière de la Mairie, l'ARPE, et la Fondation Olivier Dassault.

Rénovation des terrains de tennis en gazon synthétique sablé

Des fissures importantes, des trous conséquents et une usure provoquée par les intempéries ont mené à la nécessité de réparer le sol.

Les travaux de rénovation des terrains de tennis ont démarré lundi 26 avril par l'entreprise Polytan.

Auparavant, un nettoyage haute pression de toute la surface des terrains avait été effectué par la commune et le tennis club.

Le travail de préparation s'est poursuivi par la correction de planéité du support avec la mise en œuvre d'une résine bitumeuse (afin d'éviter les faux rebonds).

De multiples trous (en moyenne 2500 par court) ont été percés afin d'avoir un bon drainage.

Après la pose du gazon synthétique s'en est suivi un remplissage en granulats naturel de quartz coloris rouge (intérieur des lignes) et vert

(extérieur). Les lignes de jeu ont été tracées par incrustation de bandes blanches.

Des poteaux neufs sont venus compléter le tout et l'entreprise Polytan a offert les filets.

Les travaux d'un montant de 34.000€ HT ont été financés par le Conseil Départemental de l'Oise, la mairie, le TCL (Tennis Club de Laversines), la Fédération Française de Tennis et la fondation d'Olivier Dassault.



Des travaux longs et minutieux

Un chantier avec des bénévoles pour la restauration du lavoir du 4 au 18 août



A l'initiative de la mairie, l'association ARPE (Association pour la Restauration du Patrimoine et l'Embellissement de Laversines) et CONCORDIA uniront leurs compétences et leurs forces pour faire avancer le projet de rénovation du lavoir.

Mais qui est CONCORDIA ?

Il y a quelques années déjà, Laversines avait accueilli cette association pour la restauration des murs extérieurs de l'église Saint-Germain.

Association d'Education Populaire et de Jeunesse, CONCORDIA organise des échanges internationaux et des missions de volontariat en France et à l'étranger. Elle soutient le développement des territoires et la restauration du patrimoine en impliquant les habitants dans la mise en place de chantiers.

Le principe d'un chantier avec des jeunes bénévoles internationaux est un échange entre les jeunes accueillis et leurs animateurs encadrants, et la population locale qui se doit de les accueillir sur le plan logistique, mais aussi sur le plan culturel en leur proposant des visites ou animations sur certains temps libres.

Si vous êtes intéressés pour participer à cet échange, que ce soit pour le chantier du lavoir ou l'accueil culturel de ces jeunes, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie.

Un appel à bénévoles va être prochainement lancé.

Vous êtes les bienvenus dans cette expérience internationale !

Communication

Laversines Terre de Jeux 2024



Une mise en scène réalisée dans le cadre du service périscolaire

Jeux Olympiques 2024

La commune de Laversines a été labélisée « terre de jeux 2024 » et « Oise 24 » en avril dernier.

Devenir partenaire de Paris 2024 c'est partager la conviction

- Que le sport change des vies,
- Que le sport est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion,
- Que le sport, par les valeurs qu'il véhicule, est un formidable outil d'éducation et d'inclusion.

Nous nous retrouverons prochainement autour de temps sportifs, tout public et sans limite d'âge !

Les dates vous seront communiquées ultérieurement.



De nouveaux artisans à Laversines

Le site officiel de la commune évolue toujours !

Nous avons eu le plaisir de recenser de nouveaux artisans ou entrepreneurs qui sont installés dans notre commune et ont souhaité paraître sur notre site.

Vous les retrouverez sur :

www.laversines.fr
Rubrique VIE ECONOMIQUE / ARTISANS

Solidarité

Semaine Bleue et du Développement Durable

Du 2 au 9 Octobre 2021 inclus.

Laversines organise une semaine complète d'animations pour les seniors, les familles et les jeunes autour du développement durable.

Les axes envisagés sont :

- Les circuits courts alimentaires
- La préservation de l'environnement
- Les économies d'eau et d'énergie
- La prévention santé

Des partenaires intervenants seront présents pour nous initier à de bonnes pratiques et nous donner des astuces.

L'objectif est de créer un événement intergénérationnel où quelque soit notre âge nous apprenions et partageons des expériences !

Vous recevrez à la rentrée le programme des activités et il y aura des animations pour tous !

Notez dès à présent ces dates dans votre agenda car nous vous espérons nombreux.



École

Inscriptions en toute petite section

À la rentrée 2021, l'école de Laversines propose l'inscription à l'école maternelle de quelques enfants en classe de Toute Petite Section (TPS) pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2019.

Si vous souhaitez scolariser votre enfant en classe de Toute Petite Section à la rentrée prochaine, Madame ALCOUFFE, Directrice de l'école, reste à votre disposition pour en discuter et répondre à vos éventuelles questions.

Ecole de Laversines
8 place de la Mairie
03 44 07 77 48



Tennis Club de Laversines



Comme les promeneurs ont pu le constater, des travaux de réfection total des courts de tennis de Laversines ont été entrepris par la mairie, en association avec le conseil départemental, la Fondation Olivier Dassault, la FFT et le Tennis Club de Laversines.

Les courts municipaux actuels n'avaient pas bénéficié de gros travaux depuis une vingtaine d'année. L'état des courts ne permettaient pas une pratique du tennis dans les meilleures conditions de sécurité. Il tenait à cœur au conseil municipal et à nous, Tennis Club de Laversines, de pouvoir remédier à cette situation pour promouvoir la pratique et les valeurs du tennis au sein de notre commune.

Nous sommes donc heureux de pouvoir très prochainement faire profiter aux Laversinois de deux courts de tennis en gazon synthétique. Cette matière est idéale pour une pratique du tennis loisir en toute sécurité, mais est également homologué par la FFT pour une pratique en compétition.

Afin de pouvoir pratiquer le tennis sur les courts municipaux, chaque joueur ou joueuse devra avoir une licence FFT et une adhésion au Tennis Club de Laversines valide pour l'année en cours. Vous trouverez les détails des tarifs ci-après.

En espérant voir beaucoup de Laversinois et Laversinoises taper la petite balle jaune sur les courts aux beaux jours !

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter par mail laversinoistc@gmail.com, par téléphone 06 72 29 28 38 ou sur Facebook [LaversinoisTennisClub](https://www.facebook.com/LaversinoisTennisClub).

Alexis Tantost, Président du TCL

- Licence Adulte > 30€ • Licence Jeune > 20€
- Adhésion Adulte > 40€ • Adhésion Étudiant > 30€
- Adhésion -18 ans > 10€
- Option Hiver (BOT le dimanche matin) > 15€
- Remise sur les adhésions de la même famille > -20%
- Profitez des terrains à volonté jusqu'au 31/08/21 inclus !
- Adhésion + Licence Adulte > 40€ • -18 ans > 30€

Club de l'Amitié

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 8 avril dernier par courrier compte tenu des conditions sanitaires.

Une baisse des cotisants se fait ressentir, du fait de la conjoncture actuelle.

Néanmoins, gardons les liens d'amitié et de solidarité entre nous, veillons à la sauvegarde de nos effectifs, car notre Club qui a été créé en 1978 nous tient particulièrement à cœur.

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous aurons le plaisir de reprendre nos activités (**jeux de société, activités manuelles, initiation à la déco-couture, atelier mémoire, scrapbooking, rigologie, repas, sorties diverses**) ainsi que notre présence au **Marché de Noël** et au **Téléthon**.

En mémoire, un de nos derniers voyages en Normandie qui a beaucoup plu : visite guidée de la fabrication de **chaussures Marco** à **PONT de l'ARCHE** puis déjeuner au restaurant et visite des **Jardins Animaliers BIOTROPICA**.

En attendant de se voir, continuez de bien prendre soin de vous et de votre famille.

M^{me} **Claude GUENIN** • 03 44 07 75 62
amitielaversines@laposte.net



Les Ptits Loups



Cette année-là !

Comme pour beaucoup l'année écoulée a été, pour les Ptits loups, une année compliquée à bien des niveaux.

Historiquement notre association a été créée dans le but de réunir des fonds afin de financer des sorties, du matériel... pour l'école de notre village mais aussi pour permettre aux parents de pouvoir se rencontrer, se réunir, échanger autour de projets...

Tout cela a dû se réorganiser bien différemment ces derniers mois mais malgré le contexte, l'ensemble des membres s'accorde à dire que nous devons continuer d'œuvrer en ce sens.

Si, par le passé, nous avons pu organiser plusieurs actions telles que le loto des enfants, des soirées dansantes, des grilles de pâques, et même les kermesses de l'école...

Cette année nous avons concentré nos efforts sur une action qui nous tient particulièrement à cœur : la création et la vente des calendriers de l'aveut. En 2020, ce n'est pas moins de 86 calendriers qui ont été fabriqués par l'association et achetés par les familles du village. Il y a eu un engouement sans précédent qui nous a permis de récolter 650 €.

Pour rappel, l'association a déjà pu financer une partie des dictionnaires de l'école, un synthétiseur, des draisiennes et motos, des appareils photos, un carré potager, des sorties scolaires, des ventilateurs, des jeux d'adresses pour la récréation, des masques pour les primaires, etc... alors oui, ce n'est pas toujours aisé, mais nous avons la volonté de continuer.

N'hésitez pas à nous rejoindre, venez à notre rencontre pour échanger, suivez-nous sur Facebook ou encore écrivez-vous sur notre adresse mail : lesptitsloupsdelaversines@gmail.com

Les Ptits Loups de Laversines

ARPE



C'est grâce aux actions menées par les bénévoles que l'ARPE (Association pour la Restauration du Patrimoine et l'Embellissement de Laversines) a pu étendre ses compétences à l'ensemble du patrimoine communal.

Les bénévoles apportent leurs bras et leur savoir-faire : nettoyage du chemin de croix, rénovation des fonts baptismaux, restauration du lavoir, nettoyage et mise en peinture d'un Calvaire...

Les bénévoles s'activent aussi pour préparer, vendre des objets, qui complètent les recettes de l'association provenant des cotisations des adhérents et des dons, lors du marché de Noël ou de la brocante du 1^{er} mai.

Malgré les incertitudes et les interrogations dues à la pandémie, les travaux de restauration du lavoir vont reprendre, d'abord par le nettoyage du site.

Vers la fin du mois de juin commencera la restauration des vitraux de l'église Saint Martin.

Ces actions sont également possibles grâce au soutien de la Mairie. Vous pouvez retrouver toutes les actions de l'ARPE sur son site : arpe-laversines.jimdofree.com

et si vous voulez nous contacter : arpe.laversines@laposte.net

Comme toutes les associations, l'ARPE est toujours prête à accueillir de nouveaux bénévoles et adhérents. Tarif de base de la cotisation : 12 € - la somme versée donne droit à un reçu fiscal.

Françoise Chanvin

Prochainement à Laversines



Un Food-Truck « LOCABURGER » viendra à partir du mois de juillet sur la place tous les mardis soir à partir de 18h30.

Sa spécialité : des burgers frais, faits à partir de produits locaux et de saison (viande, légumes, pain, sauces...) et avec des frites fraîches !

Avec « TINTIN », qui vient le mercredi soir avec ses pizzas, ces food-trucks viennent nous proposer une restauration à emporter bien appréciable.



LES NAISSANCES EN 2021

- Agathe PELLETIER • 18 Janvier
- Agathe DENAIN • 21 Février
- Ambre HAMEL JOURNIAC • 27 Février
- Zélie COULMONT • 15 Mars
- Anaël ANTKOWIAK • 08 Avril

ATTENTION AUX FAUX SITES DE LAVERSINES !

En effet il nous a été signalé l'existence de sites payants concernant diverses demandes administratives.

Par exemple : une demande de renouvellement de carte nationale d'identité est légalement gratuite si vous la faite par l'intermédiaire du site officiel de Laversines. En revanche, il vous sera demandé 25€ sur un site frauduleux.

Pour toute démarche il convient de vous connecter sur le site officiel :

www.laversines.fr

VIE MUNICIPALE et Démarches en ligne.

Nous vous demandons la plus grande vigilance.

Demande de Carte nationale d'identité et/ou de Passeport



Depuis le 14 mars 2017 dans le département de l'Oise, les demandes de carte nationale d'identité, comme les demandes de passeport, sont déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, énumérées ci-après :

Auneuil, Beauvais, Clermont, Compiègne, Creil, Grandvilliers, Margny-lès-Compiègne, Méru, Noailles, Nogent-sur-Oise, Noyon, Pont Sainte Maxence, Saint-Just-en-Chaussée, Senlis

La commune de Laversines n'étant pas équipée de ce dispositif, la mairie ne peut plus traiter ces demandes.

La remise de la carte nationale d'identité et du passeport s'effectue auprès de la mairie de dépôt de la demande.

Le secrétariat de mairie reste à la disposition des habitants pour tout renseignement.

Le formulaire de pré-demande est disponible sur le site ants.gouv.fr



Demande de logement

Les personnes qui souhaitent établir une demande de logement social peuvent le faire en s'adressant à la mairie ou auprès de la SA HLM de l'Oise.

Cette démarche se fait en complétant l'imprimé Cerfa n° 14069*03 qui devra ensuite être déposé à la mairie.

Vous trouverez sur le site de la commune les imprimés nécessaires à cette formalité et la notice explicative avec les pièces à fournir :

www.laversines.fr

Rubrique VIE PRATIQUE / HABITAT LOGEMENT

Toute demande est à renouveler chaque année.

La Région Hauts de France est à vos côtés

- Que vous soyez jeunes et sans permis ;
- Que vous soyez une famille avec de jeunes enfants ;
- Que vous ayez une PME ou TPE voulant s'agrandir ;
- Que vous soyez sans emploi, ou avec un projet de formation ;
- Que vous souhaitiez rénover votre logement ;
- ...



De nombreuses aides ou conseils peuvent vous concerner !

N'hésitez pas à aller sur le site de la Région Hauts de France : www.hautsdefrance.fr

Ou bien sur le site de la commune où vous trouverez les aides annoncées.

Rubrique VIE PRATIQUE/Région Hauts de France.

AGENDA

Cet agenda est sous réserve des mesures gouvernementales et des autorisations. Pensez à aller voir le site internet pour la mise à jour des dates des événements et des nouvelles animations !



JUIN

DIMANCHE 20 et DIMANCHE 27 Juin

Lieu à confirmer

Élections Départementales et Régionales

Du 02 Juin au 02 Juillet

Médiathèque

Exposition d'artiste locaux

JUILLET

SAMEDI 10 Juillet

Salle des fêtes et Place Communale

Théâtre en l'air « Tournée vélo écolo »

Animation, clown et spectacle musical

MARDI 13 Juillet à la tombée de la nuit

Rendez-vous sur la Place de la Mairie

Retraite aux flambeaux

MERCREDI 14 Juillet à 11h

Monument aux Morts

Commémoration de la prise de la Bastille

AOÛT

SAMEDI 28 et DIMANCHE 29 Août

Place Communale

Fête patronale et feu d'artifice

SEPTEMBRE & OCTOBRE

SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 Septembre

Journées du patrimoine

Du 02 au 09 Octobre

Salle des fêtes et Place Communale

Semaine Bleue et du Développement Durable

Scannez-moi !



www.laversines.fr

Polyservices imprimeur

Le conseil,

L'écoute,

La réactivité,

nous permettent de répondre
au mieux à vos attentes.



Conception et impression dans nos ateliers beauvaisiens.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous...

16 rue d'Amiens - **BEAUVAIS**

03 44 05 51 51

contact@polyservices.fr

IMPRESSION

Offset &
Numérique



Imprimeur depuis 1970

Intermarché SUPER

Ouvert le dimanche matin
de 9h à 12h30
TOUTE L'ANNÉE



www.ledriveintermarche.com

Centre Commercial
Zone de la Couturelle - RN 31

BRESLES

03 44 07 84 71